

SAGE Orb-Libron - Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et Règlement



Le PAGD du SAGE Orb-Libron se compose de 4 grandes parties :

La synthèse de l'état des lieux
L'exposé des principaux enjeux et des objectifs généraux
Les dispositions du SAGE
Les moyens matériels et financiers

Le règlement contient 5 règles sur les points suivants :

Préserver les zones humides
Préserver les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future

Préserver l'espace de mobilité des cours d'eau dans les projets d'aménagement

Limiter les remblais dans les champs d'expansion des crues

Limiter l'impact des nouvelles surfaces imperméabilisées, notamment en favorisant l'infiltration et la rétention du ruissellement à la source

Auteurs du document : Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Diffuseur des métadonnées : Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD), Règlement, PAGD, Règlement, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, POLITIQUE DE L'EAU ET GESTION DE L'EAU

Date : 2018-03-22

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-113293

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/SAGE_Orb_Libron_pagd_reglement_2018.pdf

Commune : ASSIGNAN (34015), AUTIGNAC (34018), AVÈNE (34019), BABEAU-BOULDOUX (34021), BASSAN (34025), BÉDARIEUX (34028), BERLOU (34030), BESSAN (34031), BÉZIERS (34032), BOUJAN-SUR-LIBRON (34037), CABREROLLES (34044), CAMBON-ET-SALVERGUES (34046), CAMPLONG (34049), CAPESTANG (34052), CARLENCAS-ET-LEVAS (34053), CASTANET-LE-HAUT (34055), CAUSSES-ET-VEYRAN (34061), CAUSSINIOJOULS (34062), CAZEDARNES (34065), CAZOULS-LÈS-BÉZIERS (34069), CÉBAZAN (34070), CEILHES-ET-ROCOZELS (34071), CERS (34073), CESSENON-SUR-ORB (34074), COLOMBIÈRES-SUR-ORB (34080), COLOMBIERS (34081), COMBES (34083), CORNEILHAN (34084), COURNIU (34086), CREISSAN (34089), CRUZY (34092), DIO-ET-VALQUIÈRES (34093), ESPONDEILHAN (34094), FAUGÈRES (34096), FERRIÈRES-POUSSAROU (34100), FOUZILHON (34105), FRAISSE-SUR-AGOUT (34107), GABIAN (34109), GRAISSESSAC (34117), HÉRÉPIAN (34119), JONCELS (34121), LAMALOU-LES-BAINS (34126), LA TOUR-SUR-ORB (34312), LAURENS (34130), LE BOUSQUET-D'ORB (34038), LE POUJOL-SUR-ORB (34211), LE PRADAL (34216), LES AIRES (34008), LESPIGNAN (34135), LIEURAN-LÈS-BÉZIERS (34139), LIGNAN-SUR-ORB (34140), LUNAS (34144), MAGALAS (34147), MARAUSSAN (34148), MAUREILHAN (34155), MONS (34160), MONTADY (34161), MONTBLANC (34166), MURVIEL-LÈS-BÉZIERS (34178), OLARGUES (34187), PAILHÈS (34191), PARDAILHAN (34193), PÉZÈNES-LES-MINES (34200), PIERRERUE (34201), PORTIRAGNES (34209), PRADES-SUR-VERNAZOBRE (34218), PRÉMIAN (34219), PUIMISSON (34223), PUISSALICON (34224), PUISSEGUIER (34225), QUARANTE (34226), RIOLS (34229), ROMIGUIÈRES (34231), ROQUEBRUN (34232), ROQUEREDONDE (34233), ROSIS (34235), SAINT-CHINIAN (34245), SAINT-ÉTIENNE-D'ALBAGNAN (34250), SAINT-ÉTIENNE-ESTRÉCHOUX (34252), SAINT-GENIÈS-DE-FONTEDIT (34258), SAINT-GENIÈS-DE-VARENSAL (34257), SAINT-GERVAIS-SUR-MARE (34260), SAINT-JULIEN (34271), SAINT-MARTIN-DE-L'ARÇON (34273), SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ (34279), SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES (34284), SAINT-VINCENT-D'OLARGUES (34291), SAUVIAN (34298), SÉRIGNAN (34299), SERVIAN (34300), TAUSSAC-LA-BILLIÈRE (34308), THÉZAN-LÈS-BÉZIERS (34310), VALRAS-PLAGE (34324),

VENDRES (34329), VIAS (34332), VIEUSSAN (34334), VILLEMAGNE-L'ARGENTIERE (34335), VILLENEUVE-LES-BÉZIERS (34336), VILLES PASSANS (34339), CORNUS (12077), FONDAMENTE (12155), LE CLAPIER (12067), MÉLAGUES (12143), TAURIAC-DE-CAMARÈS (12275)

Département : HERAULT (34), AVEYRON (12)

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON (91), MIDI-PYRENEES (73)

Masse d'eau : ruisseau de cassillac (DR10049), ruisseau de laval (DR10016), ruisseau de rendolse (DR10074), ruisseau de navaret (DR10108), ruisseau de naubine (DR10148), ruisseau le clédou (DR10171), ruisseau des prés de l'hôpital (DR10216), ruisseau l'aube (DR10347), ruisseau des pantènes (DR10396), ruisseau du saut (DR10445), rivière la tès (DR10555), ruisseau la verenne (DR10561), ruisseau de mauroul (DR10631), ruisseau d'escagnès (DR10652), ruisseau le vernoubrel (DR10680), ruisseau le récambis (DR10724), ruisseau d'arles (DR10758), ruisseau de bureau (DR10811), ruisseau d'ilouvre (DR10813), ruisseau des arénasses (DR10820), ruisseau de corbières (DR10841), ruisseau de l'esperaso (DR10901), ruisseau de ronnel (DR10984), rivière la salesse (DR11062), ruisseau le taurou (DR11072), ruisseau de la maire vieille (DR11152), ruisseau le rieutort (DR11197), ruisseau de landeyran (DR11211), ruisseau de l'ardailou (DR11272), ruisseau de laurenque (DR11283), ruisseau le lirou (DR11359), ruisseau le casselouvre (DR11441), ruisseau du cros (DR11443), ruisseau de touloubre (DR11599), ruisseau le bouissou (DR11695), ruisseau d'héric (DR11794), fossé maïré (DR11795), ruisseau le graveson (DR11796), ruisseau le rieberlou (DR11846), ruisseau de vèbre (DR11867), ruisseau rhonel (DR11926), ancien lit de l'orb (DR11940), ruisseau d'espaze (DR11956), ruisseau de fonclare (DR11984), ruisseau de lamalou (DR12009), le bitoulet (DR12028), L'Orb du Taurou à l'amont de Béziers (DR151a), L'Orb de l'amont de Béziers à la mer (DR151b), L'Orb du Vernazobre au Taurou (DR152), Le Vernazobre (DR153), L'Orb de la confluence avec la Mare à la confluence avec le Jaur (DR154a), L'Orb de la confluence avec le jaur à la confluence avec le Vernazobre (DR154b), Le Jaur (DR155), L'Orb de l'aval du barrage à la confluence avec la Mare (DR156a), La Mare (DR156b), L'Orb de sa source à la retenue d'Avène (DR157), Le Libron du ruisseau de Badeaussou à la mer Méditerranée (DR159), Le Libron de sa source au ruisseau de Badeaussou (DR160), Canal du Midi (DR3109), Dolomies et calcaires jurassiques du fossé de Bédarieux (DG132), Calcaires éocènes du Minervois (Pouzols) (DG203), Pélites permienes et calcaires cambriens du Iodévois (DG222), Alluvions de l'Aude (DG310), Alluvions de l'Hérault (DG311), Alluvions de l'Orb aval (DG316), Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan (DG409), Formations plissées Haute vallée de l'Orb (DG410), Formations plissées calcaires et marnes Arc de St Chinian (DG411), Formations tertiaires et crétaées du bassin de Béziers-Pézenas (y compris all. Du Libron) (DG510), Formations de socle de la Montagne Noire dans le BV de l'Orb (DG604), Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 (FG009), Calcaires et dolomies du lias du BV du Tarn secteur hydro o3 (FG056), Calcaires des grands Causses BV Tarn (FG057), Calcaires et marnes causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas, Séranne, Escandorgue (DG125), Sables astiens de Valras-Agde (DG224), Formations tertiaires et crétaées du bassin de Béziers-Pézenas (y compris all. Du Libron) (DG510), réservoir d'avène (DL117)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sage-orb-libron-plan-d-amenagement-et-de-gestion-durable-et-reglement0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

